



Hégenheim *et vous*



VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION COMMUNALE • N°4 • JUILLET 2016

www.ville-hegenheim.fr

Hégenheim • Fière de ses associations



Les associations de Hégenheim sont nombreuses à participer au rayonnement de notre commune. Bravo à elles !



Les conscrits



Le Football Club Hégenheim



Le Steble



La Saint-Blaise



La Chorale des jeunes

Si vous souhaitez valoriser votre association ou faire publier des informations d'intérêt communal, n'hésitez pas à nous contacter : mairie@hegenheim.fr

Edito du Maire

Chères Hégenheimois, Chers Hégenheimois,

Si l'année 2015 a été marquée par des événements tragiques renforçant notre indignation, nous aurions souhaité toutes et tous que 2016 soit une année plus positive et n'emprunte pas le même chemin. Malheureusement, force est de constater que ce n'est pas encore le cas.

Nous pouvons nous réjouir de l'organisation du Championnat d'Europe de Football en France qui devait nous rassembler autour d'un événement festif, mais nombre de mes concitoyens me disent que le cœur n'y est pas.

La faute peut-être au chômage, à l'insécurité, aux augmentations constantes des impôts pour les particuliers ou à la baisse des dotations publiques freinant les investissements pour les collectivités locales et leurs usagers.



Heureusement, il reste des lueurs d'espoir à la faveur d'actions généreuses engagées notamment par des citoyens investis. Je pense bien entendu à la Journée Citoyenne que nous avons organisée le 23 avril dernier et qui m'a rendu encore plus fier de la commune et de ses habitants.

Pour une première édition, entourés des agents techniques de la ville, nous étions environ 90 bénévoles à entretenir et rénover des équipements ou des installations hégenheimois.

Pour ma part, cette journée fut un réel succès et je suis sûr que l'édition 2017 rencontrera un écho encore plus grand. Aussi, il était normal que ce quatrième magazine "Hégenheim et Vous" mette non seulement en valeur les différents travaux réalisés mais aussi et surtout des hommes et des femmes qui ont participé à cette première édition.

Je tiens encore à remercier l'ensemble des acteurs de cette manifestation : bénévoles, adjoints, conseillers et tous les agents pour l'organisation de cette journée particulièrement réussie.

Dans le domaine des affaires courantes, je tenais aussi à vous informer que les chantiers d'assainissement de la rue d'Hagenthal débiteront bien cet été. Ces travaux sont sous la direction et le financement de la Communauté d'Agglomération des 3 frontières. Ils dureront environ 3 mois pendant lesquels la rue d'Hagenthal sera fermée. Tous les riverains ont été conviés à une réunion d'information pour présenter le déroulement du chantier et apporter le maximum d'informations. Nous nous excusons par avance des désagréments que cela posera.

Les travaux de la rue Hallen seront prochainement terminés. Là aussi grâce à la réunion d'information organisée avant le début des travaux, tout semble se passer au mieux, en dépit des désagréments habituels occasionnés par ce type de travaux.

Concernant l'ADSL, le dossier Orange et la hausse du débit internet fait partie de nos premières préoccupations. Nous poursuivons notre action pour qu'Orange engage les travaux dans les meilleurs délais, sachant que nous venons de réceptionner le permis de construire de l'entreprise, le 27 juin dernier.

Faute d'avoir trouvé avec nos amis gendarmes une date commune avant l'été pour une réunion de préparation à la mise en place du dispositif 'Participation Citoyenne', nous vous convierons à une réunion à la rentrée. Nous profiterons de l'occasion pour exposer les grandes lignes du budget et répondre à vos questions.

D'ici là, bel été à vous toutes et tous et n'oubliez pas de prendre des nouvelles de vos proches et de visiter les personnes les plus fragiles.

Votre maire
Thomas ZELLER

Sommaire

- 4** Budget
- 5** Hégenheim au quotidien
- 6** Développement économique
- 7** Dossier : journée citoyenne
- 10** Hégenheim intergénérationnelle
- 12** Les associations d'Hégenheim
- 14** Etat civil
- 15** En bref, Agenda
- 16** Notre Histoire

Mairie

1, rue de Hagenthal • BP 30
68220 Hégenheim

Contacts

Tél. +33 3 89 69 18 54
Fax : +33 3 89 69 21 10
mairie@hegenheim.fr
www.ville-hegenheim.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : de 14h à 18h
Mardi et mercredi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi : de 8h à 12h
Vendredi : de 9h à 12h
et de 14h à 16h

"Hégenheim et vous" numéro 4
Juillet 2016

Directeur de publication : Thomas ZELLER
Chef de projet Ville : Estelle SCHOEPFER

Conseil - Conception - Corédaction :
Auctavia - Thann

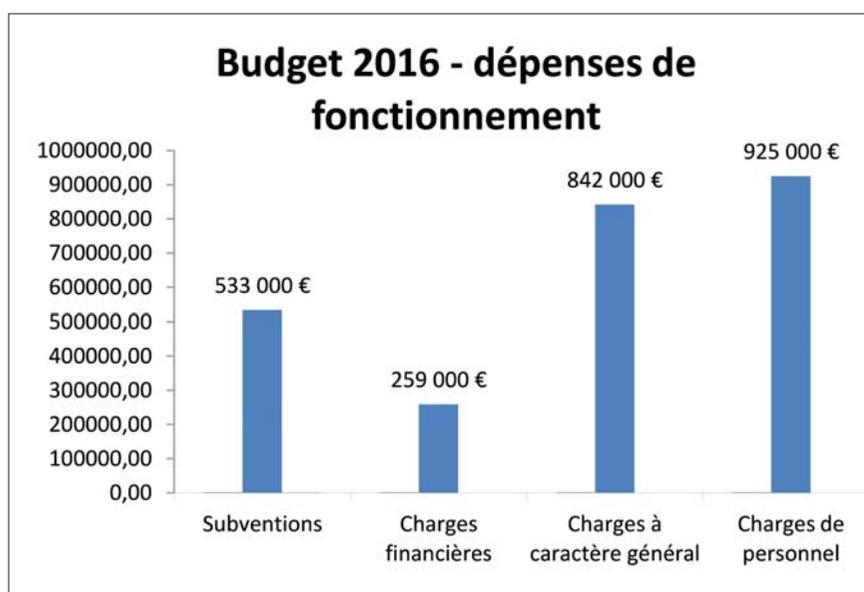
Conception graphique, PAO :
Studio Noir & Blanc - Habsheim

Impression, Kauffmann - Tagsdorf
1900 exemplaires
Imprimé sur du papier certifié PEFC.

La Commission remercie toutes les personnes ayant participé à la réalisation de ce bulletin et ayant accepté de témoigner ou de prêter leur image.

Budget 2016, particulièrement contraint

Comme l'année passée, l'élaboration du budget communal s'est avérée complexe tant les marges de manœuvre sont étroites. Notre situation financière, déjà longuement expliquée lors des précédentes publications, pénalise la commune et impacte la réalisation du programme d'actions pour lequel la majorité municipale a été élue.



Une capacité d'autofinancement insuffisante

La difficulté de l'élaboration du budget 2016 (et des prochains) réside dans notre faible capacité d'autofinancement, autrement dit, après le paiement de toutes les charges, c'est la part restante qui devrait habituellement servir à investir. Or, à Hégenheim, la capacité d'autofinancement ne permet même pas de couvrir la totalité du remboursement de la dette.

Il est à noter que nous avons réussi à augmenter en 2015 la capacité d'autofinancement de 184 000 €, à la faveur d'une augmentation des recettes et d'une diminution des dépenses, notamment par une diminution des frais de personnel et la renégociation de certains contrats (par ex : primes d'assurance). La commune a aussi bénéficié d'une diminution des charges de fonctionnement liées aux consommations d'énergies.

Mais ce qui était possible en 2015, n'est pas garanti en 2016, surtout que l'économie réalisée dans la gestion des services communaux atteint une limite à ne pas dépasser, au risque de perdre en qualité de service public.

D'autre part, nous subissons encore et toujours la diminution des dotations publiques, après déjà deux années de baisse. Le manque à gagner est estimé à 49 000 €. En parallèle, le fonds de péréquation (solidarité envers les communes les plus pauvres) continue d'augmenter pour affaiblir nos ressources de 35 000 €, atteignant désormais la somme astronomique de 115 000 €.

Aujourd'hui, l'effet cumulé de ces réformes de baisse des dotations publiques et d'augmentation des fonds de péréquation amputent notre budget communal d'environ 250 000 € par an.

Pour pallier ce désengagement de l'Etat à l'égard des petites communes,

nous avons obtenu auprès de notre partenaire bancaire la renégociation d'un emprunt, nous permettant de dégager de nouvelles ressources. Nous avons également sollicité de façon très mesurée les Hégenheimois en augmentant les impôts locaux de 1%. Si dans d'autres collectivités, les impôts ont augmenté de façon exponentielle, nous n'avons pas souhaité accabler davantage les habitants de la commune. Voilà pourquoi en 2016, pour équilibrer le budget, les impôts n'augmenteront que de 1%. C'est un choix politique fort dans un environnement particulièrement difficile.

En toute transparence

A l'avenir, d'importants arbitrages devront être réalisés parce que la situation financière actuelle ne nous permettra pas d'équilibrer nos prochains budgets. Pour y remédier, la solution viendra de nouveaux choix politiques volontaires comme la réflexion sur la non-reconduction en 2017 d'une partie ou de la totalité du contrat de crèche qui représente 7% de notre budget. C'est la raison pour laquelle nous avons anticipé la réalisation d'une maison d'assistantes maternelles en rénovant l'ancienne école maternelle.

L'objectif principal est de pénaliser le moins possible les familles tout en maîtrisant nos dépenses. Les réserves et les reports de la section d'investissement (alimentées par les retours de la TVA et les surplus du fonctionnement d'antan) nous permettent encore de financer certains travaux d'entretien de la voirie comme la rue Hallen qui sera terminée au courant de cette année.

Le tissu associatif bénéficie toujours de 90 000 € de subventions. C'est aussi un choix politique fort parce que nous considérons qu'une ville sans associations est une ville qui se délie.

Dans tous les cas, il va falloir faire preuve de courage, d'audace et de compréhension pour trouver de nouvelles ressources capables d'améliorer la situation financière de la commune.

● Plan de Gêne Sonore de l'aéroport de Bâle-Mulhouse (PGS) : le zonage évolue.

Il nous a paru essentiel de relayer une information de la préfecture du Haut-Rhin, permettant d'accompagner financièrement les habitants de la commune de Hégenheim dans les travaux d'insonorisation de leur maison, à la faveur d'une évolution du PGS.

La loi relative à la lutte contre le bruit a mis en place, pour les principaux aéroports français, des dispositions permettant aux riverains d'être aidés financièrement pour les travaux d'insonorisation de leur logement.

Le plan de gêne sonore est le document qui délimite aux abords d'un aéroport, les zones de bruit à l'intérieur desquelles les riverains peuvent prétendre à une aide financière pour les travaux d'insonorisation de leurs locaux.

Le nouveau Plan de Gêne Sonore de Bâle-Mulhouse réactualisé a été approuvé par arrêté préfectoral du 15 décembre 2015.

N'hésitez pas à venir consulter le plan en mairie pour vérifier l'éligibilité de votre projet d'isolation ou d'insonorisation, comme par exemple des changements de fenêtre.

● L'ADSL, c'est pour quand ?

L'implantation d'un centre DSLAM permettant de multiplier le débit internet par 10, voire par 20 devrait être concrétisée prochainement. C'est la volonté de la commune de Hégenheim. En effet, la ville est intervenue à plusieurs reprises auprès des services de la société Orange pour engager les travaux dans les meilleurs délais. Si la commune contribue à la réalisation de ce projet en mettant à disposition de l'opérateur de téléphonie la parcelle de terrain, achetée à la vintothèque pour accueillir le DSLAM, c'est la société Orange qui prend en charge l'ensemble des frais d'installation. N'étant pas maîtres du calendrier organisationnel de l'entreprise, nous les relançons constamment pour que les travaux soient engagés au courant de cette année.

Les utilisateurs des moyens de communication modernes et rapides sont impatients, nous aussi. Voilà pourquoi nous insistons.

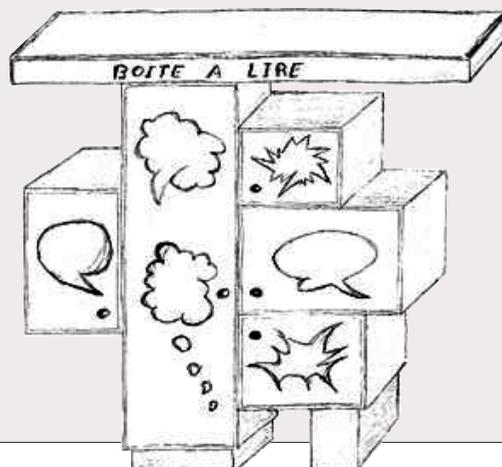
Le plaisir partagé de lire

Au mois de décembre dernier, la première bibliothèque des rues a élu domicile au centre du village, près de l'école. En passant ou en attendant la sortie des classes, adultes et enfants peuvent désormais s'attarder sur un banc, le temps de découvrir de nouvelles lectures. Cette petite bibliothèque est en libre accès. Autrement dit, chacun peut consulter ou retirer des ouvrages sans contrepartie. Imaginée par certains élus de la commune, la boîte à lire a été conçue par le responsable des services techniques, M. Vincent Cairey-Remonnay. Menuisier-ébéniste de formation, particulièrement talentueux, il a fait différentes propositions toutes aussi réussies les unes que les autres. Si le choix a été difficile, la commune a privilégié l'originalité.

Prenez, rapportez, faites circuler vos lectures préférées. Venez sans tarder découvrir la boîte à lire, elle se fera un plaisir de vous conter les histoires déposées.



Marié et père de deux enfants, Vincent Cairey-Remonnay est le responsable des services techniques de la commune de Hégenheim depuis 2007. Menuisier et ébéniste de formation, il a la passion du bricolage, de la lecture, de la randonnée et des voyages. Il occupe aussi son temps libre à jardiner et entretenir sa maison. Merci à lui pour sa précieuse collaboration.



Façonner le bois, le cuivre ou le zinc, mettre en œuvre les tuiles, les ardoises ou des profilés pour recouvrir les toitures et nous protéger des intempéries est un noble art pratiqué par des Hégenheimois. Charpentiers, couvreurs-zingueurs également formés et spécialisés dans l'isolation de qualité, les Trapp sont des professionnels de la toiture.



La famille Trapp, des professionnels de la toiture.



Partons à la découverte de cette chaleureuse entreprise familiale qui exerce son savoir-faire depuis trois générations.

Invités à nous présenter leur métier, Alain et Christophe Trapp nous répondent en toute simplicité qu'ils s'occupent de tout ce qui concerne la toiture : façonner et installer les charpentes, couvrir les toitures, gérer les écoulements de l'eau de pluie, assurer une parfaite isolation ... tant dans le neuf que dans l'ancien, dans le domaine public ou privé, qu'il s'agisse de la toiture de l'entrée d'une maison, d'édifices de caractère (Eglise), de constructions de grandes portées (salle des fêtes, tennis couvert, centre technique municipal de Hégenheim), la société Trapp est le partenaire compétent.

L'entreprise propose cinq métiers différents et ne fait appel à aucun sous-traitant, hormis l'installateur d'échafaudage. Le client apprécie ainsi de n'avoir qu'un seul et unique interlocuteur attentif et compétent.

Oui, soixante ans déjà que Jacques Trapp a débuté son activité de charpentier à Hégenheim, poursuivie et développée par Reinhold très jeune déjà Maître Charpentier et son épouse Nicole gestionnaire hors pair du quotidien administratif et comptable de l'entreprise.

Depuis 20 ans, Reinhold et Nicole ont confié la destinée de la 3^e génération à leurs fils Alain et Christophe, après 46 ans d'activités dans le métier et 30 années de bénévolat à la Corporation des Charpentiers du Haut-Rhin.

Si Alain l'aîné est Maître Charpentier comme son père, Christophe est Maître Couvreur-zingueur ce qui leur permet de transmettre leurs savoir-faire aux apprentis comme déjà leur père auparavant. Deux métiers si différents, mais ô combien complémentaires lorsqu'il s'agit des toitures. Eux aussi ont soif d'apprendre et se forment toujours et encore aux nouvelles techniques de construction et d'isolation.



Hégenheim • Dossier : journée citoyenne

Journée Citoyenne

La Journée Citoyenne s'est tenue à Hégenheim le 23 avril dernier. Ce fut une belle journée de solidarité et un mot me vient à l'esprit :

Merci !

Merci à la population, venue en nombre dans un grand élan de générosité et de partage.

Merci aux associations hégenheimaises, *les Conscrits, l'Association pour la protection des oiseaux et de l'environnement, la Musique Union, les Aviculteurs, le Conseil de Fabrique,* rappelant encore leur attachement à la commune.

Merci aux entreprises, *la société Trapp, la société Kleinmann, la CCM, Pungillo,* capables aussi de donner de leur temps pour le bien commun.

Merci aux agents et aux élus de la commune particulièrement mobilisés.

Bravo à tous, pour avoir fait de cette Journée Citoyenne une journée solidaire, inscrite désormais dans le patrimoine hégenheimois. Cette année, nous étions environ 90 bénévoles pour cette première édition, nous serons, j'en suis sûr, plus de 100 l'année prochaine !

Thomas ZELLER
Maire de Hégenheim

Si la journée du 23 avril m'était contée...

Répondant à l'appel des élus de la commune, 90 bénévoles se sont mobilisés pour cette première édition de la Journée Citoyenne à Hégenheim. Unis et solidaires, dans la bonne humeur, ils ont tous œuvré pour améliorer le cadre de vie du village.

Ensemble, découvrons les travaux effectués dans les différents lieux choisis pour cette opération, sous la forme d'un reportage, accompagné des témoignages des participants.



Hégenheim • Dossier : journée citoyenne

Journée Citoyenne



Au parcours santé



Au parcours santé



Au parcours santé



Au parcours santé

Le parcours santé :

Les travailleurs se sont occupés des marches, du pont, de l'aire de repos et des panneaux. Le vieux chalet du parcours santé, situé sur le parking de l'arrivée méritait une profonde restauration. Une équipe composée de professionnels (charpentiers et menuisiers) et de volontaires, se charge de cette lourde tâche. Qu'ils sont motivés nos bâtisseurs !

Les entrepreneurs de la société Trapp donnent le rythme. En deux temps, trois mouvements, le chalet est démonté, les tuiles circulent, dansent, sautent de main en main. Ils se prénomment, Jean-Louis, Jean-Nicolas, Matthias, Ralf, Christophe, Alain, Morrand et tant d'autres. Ils s'activent comme s'ils bâtissaient leur propre maison.

Quel beau spectacle ! Même sous la pluie, rien ne perturbe la cadence. En milieu d'après-midi, mission accomplie ! Le chalet renaît de ses cendres.

En route, nous rencontrons Justin, le plus jeune participant qui accompagne ses parents. Du haut de ses 13 ans, il vide énergiquement à coups de pelle des bennes de cailloux déversés sur les marches du parcours santé.

Avec le soutien actif de l'association APOE (Association pour la Protection des Oiseaux et de l'Environnement), les marches sont complètement refaites à neuf et quelques mètres plus loin, encore un gros chantier en construction : c'est le pont qui rajeunit !

Sur le même parcours, deux frères, Loïc et Cédric, 16 et 19 ans, nettoient les abords des chemins avec détermination : "C'est naturel de participer à cette journée et c'est pour nous, le moyen de montrer le bon exemple."



Au parcours santé

Quel bel état d'esprit de vouloir transmettre par l'exemplarité ces valeurs de partage et de fraternité.

Voirie, cimetière et Eglise :

Côté cimetière, un groupe de dynamiques retraités se charge de désherber les allées et de recouvrir les chemins avec du gravier ... un travail de titans qui n'effraye pas des Hégenheimois particulièrement motivés. Eugène souligne l'utilité de cette journée de solidarité citoyenne et s'enquit de savoir si les élus participent aussi.

La réponse est affirmative et nous pourrions ajouter heureusement qu'ils y participent ...

Et François se rappelle du nombre d'arbres plantés pendant son temps libre au parcours santé. Il montre l'emplacement à présent engazonné des roses du cimetière qu'il entretenait par le passé. Que de souvenirs ravivés par nos Anciens !

Les travaux sur la voirie sont apparemment moins spectaculaires mais ils n'en sont pas moins harassants. Aimé et Patrick, à genoux sur des tapis, sont surpris de constater que boucher 200 mètres de trottoir au ciment occupe six personnes pendant environ six heures. Sachant qu'en 2015, Hégenheim a décroché sa troisième libellule qui implique la suppression des produits phytosanitaires dans l'entretien des routes et espaces verts, on se rend mieux compte de la difficulté de la mission des services techniques avec 30 kilomètres de voirie communale.

Pour Patrick, originaire d'Altkirch, cette journée est l'occasion unique de favoriser le lien social en faisant notamment de nouvelles rencontres.



Au CCS

Quant à Didier, il est venu en famille : lui s'active à la voirie, sa femme en cuisine et ses filles se mobilisent dans l'équipe des jeunes conscrits qui rafraîchit le hall d'entrée du complexe culturel et sportif.

Côté Eglise et presbytère, un autre toit, situé dans le jardin de la cure est en décomposition. Céline et Huguette remplissent les brouettes de ce qui faisait office de toiture, François, lui est surpris que les tuiles aient encore tenu. De l'autre côté, un jeune couple est venu de Saint-Louis prêter main-forte. Il restaure les portes extérieures noircies par les intempéries. Hélas, le temps manque pour s'attaquer à la porte d'entrée principale ... "Ce n'est que partie remise" lance d'un air enthousiaste Monsieur le curé, satisfait de tant de fraternité.

Complexe culturel et sportif :

Le travail ne manque pas non plus dans la grande salle du centre culturel. Tables, chaises sont toutes minutieusement nettoyées. Les murs et les sols sont lessivés à grande eau et repeints pour certains. Brigitte, Claude et Martin constatent qu'à de nombreux endroits l'étanchéité des toits n'est plus assurée. Trouver une solution s'impose au plus vite. Dans la cuisine, les sandwiches confectionnés tôt le matin sont disposés dans des corbeilles, prêts à être distribués à midi par Sabine et son équipe. De grands et beaux gâteaux faits maison sont disposés sur la table principale. Ils sont réservés pour le repas du soir offert par la mairie. La vaisselle est triée et rangée dans de nouveaux supports plus pratiques. Dans le hall d'entrée, douze jeunes conscrits grimpent les échafaudages tels

des artistes de cirque pour appliquer au pinceau et rouleau de larges couches de peinture blanche. Et là-bas, les musiciens de la Musique Union jouent d'autres instruments, et se déploient en nombre dans toutes les directions.

Un homme sachant tout faire, Gianfranco Pungillo effectue des réglages un peu partout, merci à lui ! Le complexe est une vraie fourmière : escaliers, couloirs, bars, locaux de rangement du matériel, tout y passe ! Mieux qu'un nettoyage de printemps !

En termes d'organisation globale, chaque chantier a été encadré par un élu et un employé de la commune. Le matériel a été acheté et préparé par les services techniques de la mairie. Certains bénévoles sont même venus outillés et certaines entreprises ont généreusement offert le matériel et la main-d'œuvre qualifiée.

Cette mobilisation citoyenne est une pleine réussite. Les témoignages soulignent aussi qu'elle est l'occasion pour tout habitant volontaire de devenir acteur de la commune et de tisser des liens forts avec ses concitoyens. Sans nul doute, elle a permis de fédérer des énergies positives autour de valeurs partagées. Pour clore cette première édition, les participants se sont retrouvés à la salle des fêtes, autour d'un repas proposé par la mairie agrémenté de la projection d'une partie des photos de la journée pour faire découvrir à tous l'ensemble des chantiers !

Forte de ce constat, la mairie invite ses concitoyens à la deuxième édition qui se tiendra au printemps 2017.

Venez nombreux !



Au cimetière



Au CCS



Au Presbytère



Une pause... et ça repart



Au cimetière



A la voirie



Hégenheim • Intergénérationnelle

“Les P’tits artistes”
ont ouvert leurs portes

Une MAM à Hégenheim



Le 17 février dernier, la Maison d'Assistance Maternelle (MAM) de Hégenheim a ouvert ses portes. Souhaitant venir en aide aux nombreuses familles implantées dans la commune, les élus ont décidé de proposer un nouveau mode de garde très apprécié par les parents. Avec pour nom, “les P’tits artistes”, cette MAM, régie sous forme associative, rassemble 3 assistantes maternelles en un même lieu qui s’occupent d’enfants âgés de 2 mois à 3 ans.

La commune a mis à la disposition de l’association un appartement lumineux de 126 m² situé au-dessus du centre technique municipal, le temps de réaliser les travaux dans le bâtiment qui doit les accueillir prochainement, à savoir dans l’ancienne école maternelle, rue de Hagenthal.

Chaque assistante maternelle a un agrément pour 4 enfants, ce qui représente une capacité d’accueil de 12 enfants. Marie-Claire Rusch, également présidente de l’Association “les P’tits Artistes”, Katia Didier et Sabrina Colzani sont enchantées par leur cadre de travail, bien au calme et entouré de verdure.

Ce beau projet mené à bien par les adjointes Brigitte Garzia-Capdeville et Sabine Kibler-Krauss remporte un franc succès puisque la liste d’attente pour l’obtention d’une place est déjà bien longue.



Entretien
avec les adjointes chargées
du projet de MAM
Mmes Brigitte Garzia-Capdeville
et Sabine Kibler-Krauss

Pourquoi avoir réalisé une Maison d'Assistance Maternelle ?

Brigitte Garzia-Capdeville : A l’écoute de nos concitoyens, nous avons eu la volonté d’apporter une réponse rapide aux familles en quête d’un mode de garde pour les tout-petits. L’idée est aussi de proposer une alternative à la crèche de Hésingue qui nous coûte extrêmement cher, alors que notre situation budgétaire est difficile.

Quelle a été l'action de la mairie pour mettre en œuvre ce projet ?

Sabine Kibler-Krauss : C’est avant tout un travail d’équipe avec les élus, les services de la commune et de la PMI (Protection Maternelle Infantile) et les assistantes maternelles concernées. La Petite Enfance est un domaine particulièrement contrôlé (*heureusement*) et nous avons mis plus de 10 mois à réfléchir sur le projet et à le mettre en œuvre. Je tiens à saluer toutes les forces vives associées à ce beau projet et en particulier, les services techniques qui ont réalisé un travail remarquable, en mettant à disposition des familles et des assistantes maternelles, un outil particulièrement fonctionnel.



Quelle est le rôle des assistantes maternelles ?

Brigitte Garzia-Capdeville : Ces assistantes maternelles sont avant tout chargées d'assurer la garde des enfants. Il s'agit de professionnelles de la petite enfance, expérimentées, bénéficiant d'agrément pour la garde de 4 enfants chacune. Elles sont chargées de surveiller les enfants et de s'en occuper par le biais d'ateliers ludiques. Leur service commence à 7h pour s'achever à 18h. Quant aux repas, ils sont réalisés par un traiteur bio.

Qui décide des modalités d'inscription et fixe les tarifs ?

Sabine Kibler-Krauss : Si la mairie met à la disposition de l'association un appartement, les assistantes maternelles s'acquittent des charges de fonctionnement (dépendance d'électricité et de chauffage). Il appartient aussi à l'association de gérer les inscriptions et de déterminer les tarifs, directement avec les parents. Il en coûte aux familles 3.20 € de l'heure à temps plein et 3.50 € à temps partiel. A ce coût, se rajoutent les indemnités journalières de 3,10 €, le repas de 4,50 € (traiteur) et le goûter de 1€.

Comment voyez-vous la cohabitation avec la crèche de Héisingue ?

Brigitte Garzia-Capdeville : Ces deux modes de garde sont différents et complémentaires. Notre objectif premier est d'offrir une alternative à la crèche existante, car en raison des contraintes budgétaires actuelles nous serons amenés à réduire le nombre de places en crèche à la fin du contrat (en 2018). Nous proposons un nouveau mode de garde tout en sachant que nous anticipons sur l'avenir.

Contactez la MAM :
Maison d'Assistance Maternelle
4 Chemin des Prés
03 89 89 44 06

Le Steble, 40 ans déjà

"Le Steble" est une institution à Hégenheim. Ce lieu de rencontres de Hégenheimois a été inauguré le 21 janvier 1976 par le Maire André Schweitzer. En alsacien, le Steble se définit comme le petit salon - la petite pièce - où l'on se détend après le labeur. Fini le temps des labeurs, il n'est question que de plaisir. Le plaisir de se retrouver, d'échanger en toute convivialité. Deux fois par mois, cette amicale, fréquentée par des personnes de tous âges, aime à se réunir pour s'adonner à des passions communes : les jeux de cartes, le scrabble et autres jeux de société. Après quelques heures de concentration, elles prennent le temps de bavarder autour d'un café, d'une douceur ou d'un petit "Zoba assa" offert par les personnes fêtant leur anniversaire.



Depuis 2008, Mme Danielle Baumlin préside la destinée du Steble après avoir succédé à Mme Maeder. Cette dernière l'a mise rapidement à l'aise et lui a transmis les compétences nécessaires au bon fonctionnement de ces rencontres. L'amicale dispose aussi d'une mascotte, un chien, nommé Balou Wartman.

Le Steble est créé en 1976 et c'est Mme Jeanne Noel qui s'en occupe. La gestion est reprise par Mme Nicole Morat en 1980, puis par Mme Ruth Maeder en 1991. Depuis juin 2008, Mme Danielle Baumlin en assure la présidence.

Semaine en classe de neige

Du 14 au 18 mars, 143 enfants du CE1 au CM2 de l'école élémentaire de Hégenheim ont eu la chance de partir en classe de neige à La Bresse dans les Vosges, au centre "Le pont du Metty". 16 accompagnateurs ont encadré ces petits chanceux qui ont bénéficié d'un grand beau temps et de beaucoup de neige fraîche. L'ambiance était chaleureuse et festive à la faveur d'un programme particulièrement riche : sorties raquettes, initiation au ski de fond, expériences dans la neige, séance piscine, soirée spectacle et grande boum. Si chaque famille n'a dû s'acquitter que de la somme de 140 euros par enfant pour financer cette classe de neige, c'est grâce au soutien des nombreux partenaires. Merci à eux.

Les partenaires : ATRAC (Société des Chevaux) ; Restaurant Bœuf Rouge ; Tennis Club ; Société Avicole ; EBM ; Amicale des sapeurs-pompiers ; Crédit Mutuel et bien entendu la commune de Hégenheim.

Hégenheim • Associations

Les Sapeurs-pompiers à l'honneur !

Hégenheim abrite un corps de sapeurs-pompiers volontaires depuis 1843. La caserne de Hégenheim est une section des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin composée de neuf pompiers.

Si la vocation des soldats du feu est de lutter contre les incendies, leur mission première a évolué ces dernières années. Sur 37 interventions effectuées en 2015, 18 concernaient le secours à la personne, 15 ont été qualifiées de diverses (inondations, animaux errants, ...) et 4 incendies ont été enregistrés.

Véritable école citoyenne, notamment avec les jeunes sapeurs-pompiers volontaires (JSP), les pompiers jouissent d'une belle réputation, symbolisée par le courage et le dévouement.

Vouloir devenir pompier est un engagement fort au service de la collectivité. Si les adultes sont les bienvenus, les jeunes le sont aussi. On peut entamer une formation de jeune sapeur-pompier dès l'âge de 12 ans. Cette formation dure 4 ans et consiste en un entraînement hebdomadaire. A partir de 16 ans, les futurs pompiers peuvent passer le brevet des cadets. A 18 ans, ils intègrent le corps des pompiers. Il faut compter 2 ans avant de devenir opérationnel. Les sapeurs-pompiers recrutent. Intéressé(e) ? Merci de contacter le chef du centre des sapeurs-pompiers M. Gilles Greder (tp3d@orange.fr).



Le Printemps de la langue régionale : E Friejhohr fer unseri Sproch

E Friejhohr fer unseri Sproch existe depuis 15 ans en Alsace. Cette structure, régie sous forme associative, fonctionne sur la base du volontariat. L'association vise à promouvoir la langue alsacienne et à ralentir son déclin qui a commencé après la seconde guerre mondiale.

Chaque année, l'association organise un ensemble de manifestations culturelles visant à mettre en valeur la langue régionale. En 2012, Hégenheim s'est impliquée et a accueilli la soirée d'ouverture officielle pour apporter son soutien à la langue alsacienne.

Voilà aussi pourquoi le 30 avril dernier,

la tradition a été perpétuée avec un beau programme promouvant notre belle langue régionale.

Elles ont été organisées au CCS grâce aux concours des associations locales : Jeunesse et Avenir, la Chorale des Jeunes mais aussi la troupe de théâtre de Hésingue.

L'édition 2016 a été agrémentée aussi de quelques textes satiriques, imaginés par Alain Borer.

Longue vie à la langue alsacienne !

Pour plus d'informations :

www.friejhohr.com

www.olca.fr



La culture revisitée par les écoles

Dans le cadre de leur parcours culturel et artistique, les classes de maternelles et élémentaires se sont fortement mobilisées. Après avoir participé et assisté à des spectacles et des séances de lecture dans le cadre du projet Ramdam de Wittenheim au mois de mars, sur le thème des petites et grandes bêtes, les classes de maternelle organiseront un vernissage le vendredi 17 juin sous forme d'ateliers et d'expositions de leurs travaux, auxquels vous êtes cordialement invités.



Quant aux classes élémentaires, après s'être exercées à différents arts (art du cirque, art visuel, chorale, danse, photos, costumes et décors), elles présenteront le résultat de leur enseignement le vendredi 1^{er} juillet au soir, à la salle des fêtes, sous la forme d'un spectacle éclectique.

Entièrement inventé et monté par les élèves et leurs professeurs sur le thème d'un voyage autour du monde, ce spectacle est ouvert à tous. La soirée se déroulera en association avec la Musique Union. Pour l'occasion, les parents d'élèves auront pour mission de vendre les gâteaux et les boissons.

Dès maintenant, réservez votre soirée du 1^{er} juillet.

Amicale des Anciens Marins

Le Samedi 6 juin 1964, un navire particulier a jeté son ancre dans le coin frontalière : l'amicale des Anciens Marins. L'idée de créer un groupement des personnes qui avaient effectué une période militaire dans la Marine Nationale avait été lancée par Sylvain Beck au début des années 60. Originaire de Hégenheim, il avait souscrit un engagement dans la Marine, y passant de longues années,



en particulier dans les territoires d'outre-mer. Depuis son retour, il avait poursuivi cette idée avec passion et pugnacité, telle une quête. Si à l'origine, Hégenheim apparaissait comme une sous-section de l'amicale des Anciens Marins de Saint-Louis Huningue,

présidée alors par M. Jean-Jacques Elbling, l'esprit de clocher aidant, Sylvain Beck, René Fritz, Lucien Walger et Bernard Boeglin ont créé leur propre amicale à Hégenheim, 12 ans plus tard, en 1976. Bien leur en a pris, tant cette amicale participe à l'animation de la commune. Si l'objectif premier du groupement des Anciens Marins est de conserver et de renforcer les liens de camaraderie qui les unissent, il est aussi de faciliter l'insertion des jeunes en les orientant vers les carrières de la marine, dont les débouchés sont nombreux. En outre, l'amicale des Anciens Marins a toujours participé à la vie de la commune, notamment en entretenant le devoir de mémoire à travers les cérémonies patriotiques. Elle est aussi à l'origine du 1^{er} bal tricolore du 14 juillet (1972), de la banque de sang (1976) et du 1^{er} concours de jazz au Foyer Marin (1980). Chaque année, depuis 1990 et le déplacement du Käsnapperfascht au centre de la commune, les Anciens Marins proposent leur fameux menu "bisque de homard et bœuf Stroganoff". Ce sont également les Anciens Marins qui ont lancé le Marché aux puces dans la cour de l'école et le long de la rue du Ruisseau. Depuis peu, ils organisent les grillades au Parcours du Cœur. Longue vie à cette amicale particulièrement dynamique que de nombreuses communes nous envient !

ATRAC

Fondée en 1985 par Madame Wertheim, l'ATRAM (Association Transfrontalière des Amazones) a été reprise en 1989 par Madame Anne-Marie Goetschy et rebaptisée ATRAC (Association Transfrontalière des Amis des Chevaux). Cette association fait partie de l'ASL de Hégenheim.

A l'image de notre ville et témoignant de son ouverture vers les autres, l'ATRAC compte parmi ses membres de nombreuses nationalités qui ont toutes en commun la passion du cheval. Durant l'année, l'ATRAC organise de nombreuses randonnées et participe aux différentes chevauchées de la région (l'accompagnement est possible en VTT ou à pied).

Tous les deux ans l'association se présente à "l'Equirando" le plus grand rassemblement équestre d'Europe.

Un événement est à retenir, le 25 septembre prochain, l'ATRAC organise sa deuxième chevauchée. Cette rencontre est ouverte à tous ceux qui aiment les chevaux, de près ou de loin. Au programme : animations équestres, tours en poney pour les enfants, repas et collations diverses.

Amis des chevaux, cavaliers ou non, venez nombreux à ce rendez-vous. L'ATRAC vous accueillera avec plaisir et vous fera connaître l'association plus en détail.



Hégenheim • Etat civil



Naissances 2015

(suite) après parution BM N° 3

24/11/2015
AYDIN Idris
11/12/2015
INAL Derin

Naissances 2016

17/01/2016
FUCHS Samuel
26/01/2016
RIETSCH SEUWEN Octave
23/02/2016
JASINSKI Jasmin
17/03/2016
MALAISE Emma
29/03/2016
INGLESE Francesco
30/03/2016
GUILLEMIN Adryan
4/04/2016
TOURNEGROS Nolan
5/04/2016
SPORTES Léa
10/05/2016
FREMONT Diana
15/05/2016
GRISON Jade



Décès 2015

(suite) après parution BM N° 3

01/12/2015
GRAFF Andrée
69 ans

Décès 2016

06/01/2016
DÄNDLIKER Jules
86 ans
10/01/2016
TROMMER-LUCAS Marthe
94 ans
25/01/2016
FREUND-RIEDLIN Louise
87 ans
01/02/2016
SCHMIDT Jérémie
39 ans
04/02/2016
EHRET-FURST Ernestine
77 ans

10/02/2016
BIRSINGER Joseph
87 ans
13/02/2016
RUNSER Roger
78 ans
23/02/2016
MANGOLD-REY Marguerite
73 ans
25/02/2016
KÜNTZEL Elisabeth
78 ans
31/03/2016
WANNER Emilie
104 ans
04/04/2016
ANDRÉ-BOETSCH Renate
84 ans
08/04/2016
JOSEPH-SIFFERT Marie-Thérèse
91 ans
11/05/2016
PANDOLFO-VOGES Mathilde 85 ans
22/05/2016
WÜRTH Hans-Ruedi
81 ans
25/05/2016
KERN Gabrielle
90 ans



Mariages 2016

Célébrés à Hégenheim

18/03/2016
CAYBASI Veli
et **FLOCK Fabienne**
02/04/2016
ZWICKY Matthias
et **BOETSCH Magali**

Célébrés hors de la Commune

à **ROPPENTZWILLER (68)**
27/02/2016
KOELBERT Emilien
et **INDERBITZIN Céline**
à **COUTURES (57)**
16/04/2016
LUBINEAU Fabien
et **BONNARD Julie**



Certaines démarches de la vie courante nécessitent la production d'actes d'état civil

- acte de naissance • acte de mariage
- acte de décès • livret de famille

Les fiches d'état civil n'existent plus depuis fin 2000.

Avant de vous rendre en Mairie, consultez le site suivant, vous gagnerez du temps et trouverez de précieuses informations sans vous déplacer.

Service-Public .fr
Le portail de l'administration française



Canicule : ayez les bons réflexes

Chaque année, du 1^{er} juin au 31 août, le plan national Canicule prévoit des actions préventives mises en œuvre en cas de vagues de chaleur. Afin de préparer cette éventualité, la Mairie tient à jour un registre des personnes les plus exposées : personnes âgées, personnes handicapées ou isolées qui le souhaitent. Si vous êtes dans cette situation, contactez la mairie au 03 89 69 18 54

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour signaler des personnes vulnérables ou pour devenir bénévole durant l'été. Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ? Consultez le site : www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes

Halte au bruit

Entretenir son jardin c'est bien.
Respecter ses voisins
l'est tout autant.

Vu l'arrêté préfectoral du 2 juillet 1979

Vu la délibération du Conseil Municipal du 26 septembre 1988, complétée par l'arrêté 2008/42 du 26 juin 2008

"L'utilisation des tondeuses à gazon, karchers ou autres engins motorisés de jardinage et d'entretien d'espaces verts sur le territoire de la ville de Hégenheim, dans et à proximité des zones d'habitation, est strictement interdite les dimanches et jours fériés"

En semaine, l'utilisation de ces machines est autorisée de 8h30 à 12h et de 14h à 20h. Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les dimanches et jours fériés les travaux sont interdits.

Votre voisin appréciera de pouvoir déjeuner et dîner dans le calme. (Arrêté complet sur le site de la Ville).

Hégenheim • En bref

Mairie : informations pratiques

Naissances à l'étranger ou en dehors du département : les parents dont les enfants sont nés hors du département (particulièrement ceux nés à l'étranger, en Suisse, en Allemagne...) doivent impérativement en faire la déclaration aux services de la mairie. Cette déclaration permettra au service population d'informer les familles lors des inscriptions scolaires en petite section de maternelle.

Nouveaux arrivants : merci aux nouveaux habitants de Hégenheim de s'annoncer au plus tôt au secrétariat de la mairie. Ceci permettra entre autres d'émettre leur nouvelle carte d'électeurs. 2017 sera une année riche en élections.

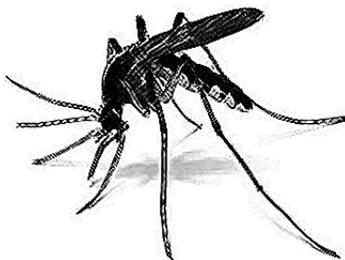
Passeports et cartes d'identité : pensez à vérifier les dates de validité de vos papiers d'identité deux à trois mois avant votre départ à l'étranger.

Certaines démarches de la vie courante nécessitent la production d'actes d'état civil.

• acte de naissance • acte de mariage • acte de décès • livret de famille
Simplifiez-vous la vie et consultez le site : www.service-public.fr

Au Collège des Trois Frontières : invasion de moustiques

Une mise à jour du diagnostic relatif à la prolifération récurrente de moustiques au Collège a été réalisé en juin 2015, à la demande de la commune. Le Culex pipiens pour évoquer son espèce exacte se plaît à Hégenheim. Il a élu son quartier général depuis de nombreuses années au collège et prolifère dans de nombreux gîtes artificiels, principalement en souterrains au niveau du vide sanitaire. Il n'est pas exclu qu'un toit plat, aux évacuations bouchées, ou que quelques collections d'eaux stagnantes chez les particuliers ajoutent leur lot de moustiques supplémentaires. Le rapport du diagnostic a été présenté en Conseil Municipal et transmis aux élus du Conseil Départemental ainsi qu'au collège. Toutes les mesures permettant de calfeutrer les points de sortie répertoriés ont été mises en place. Nous espérons que les solutions mises en œuvre arriveront à bout du Culex pipiens et que tout le quartier du collège puisse retrouver sa quiétude. Les riverains seront informés des avancées du dossier.



Pour une sécurité de proximité : la solidarité citoyenne

En 2015, la ville de Hégenheim a enregistré une hausse inquiétante des cambriolages. Devant cette recrudescence, les élus souhaitent renforcer la sécurité de proximité et mettre en place un dispositif de participation citoyenne s'appuyant sur un modèle lancé en France en 2007, directement inspiré du concept anglo-saxon "neighborhood watch" (surveillance de quartiers). En pratique, il s'agit d'une convention signée entre le maire, le préfet et la gendarmerie qui définit les rôles de chaque participant.

Rôle du citoyen vigilant : le citoyen est le plus à même d'observer les faits anormaux qui se déroulent dans son quartier. Il peut porter une attention bienveillante sur le voisinage (en cas d'absence des occupants d'une maison ou envers tout signe anormal). Il informe soit le référent volontaire du quartier, soit directement la gendarmerie de toute situation suspecte ou anormale nécessitant l'intervention des forces de l'ordre.

Le rôle de la gendarmerie : le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen n'empiète pas sur des prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre. Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

L'opération "citoyen vigilant" renforce la solidarité entre voisins et est une réponse intelligente et simple contre certains actes délictueux. Une réunion publique sera organisée par les élus et la gendarmerie au cours de l'année pour informer la population.

Le Pédibus de Hégenheim...



L'association du Pédibus de Hégenheim organise et gère l'accompagnement à pied des enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire grâce à la participation d'accompagnateurs bénévoles. En plus d'apporter une solution pour le désengorgement des voitures aux abords de l'école et au centre du village, cette démarche développe la pratique de la marche à pieds pour les enfants dès leur plus jeune âge. Écologique et bon pour la santé, le Pédibus est donc LA solution simple et conviviale pour conduire vos enfants jusqu'à l'école.

Des places sont encore disponibles, alors n'hésitez pas à vous inscrire pour la rentrée prochaine !
Contact, renseignements et inscriptions : pedibus.hegenheim@gmail.com

Agenda 2016

03.07.2016
MARCHÉ AUX PUCES
Chemin des Prés
BASKET CLUB

08.07.2016
FÊTE NATIONALE
Stade municipal
FC HEGENHEIM

31.07.2016
EXPO AVICOLE DES JEUNES SUJETS
Chalet de la Chorale
Stié AVICULTEURS

17.09.2016 & 18.09.2016
KÄSNAPPERFASCHT
Complexe Culturel & Sportif
ASSOCIATION SPORTS & LOISIRS

22.09.2016
DON DU SANG
Complexe Culturel & Sportif
UFDSB

25.09.2016
2^e CHEVAUCHEE DE HEGENHEIM
Complexe Culturel & Sportif
ATRAC

08.10.2016 & 09.10.2016
EXPO DES ARTISTES
Complexe Culturel & Sportif
HEGENHEIM ANIMATIONS

**29.10.2016, 05.11.2016
& 12.11.2016**
GALA TWIRLING
Complexe Culturel & Sportif
TWIRLING CLUB

26.11.2016
EXPO AVICOLE
Complexe Culturel & Sportif
ASS. AVICULTEURS

03.12.2016 & 04.12.2016
MARCHÉ DE NOEL
Complexe Culturel & Sportif
HEGENHEIM ANIMATIONS

04.12.2016
NOEL DE LA FORET
Chalet de la Chorale,
rue de Hagenthal
APOE

25.12.2016
CONCERT DE NOEL
Complexe Culturel & Sportif
MUSIQUE UNION



La communauté juive

Le XVII^e siècle est marqué par l'installation d'une forte communauté juive aux portes de Bâle, à Hésingue d'abord puis à Hégenheim. En 1673, Achille de Baerenfels, Seigneur de Hégenheim, permit aussi aux Juifs d'établir sur ses terres un cimetière qui prit une importance régionale, rassemblant près de 8000 tombes.

Nous avons demandé à l'association du Cercle d'Histoire de Hégenheim de nous conter les origines de la présence israélite à Hégenheim et de son cimetière.

En 1838, la commune de Hégenheim comptait 845 israélites, soit près de 40% de la population de la commune. Dès le milieu du 16^e siècle, quelques Juifs (*"etlich Juden"*) s'étaient établis à Hésingue, à proximité immédiate de Bâle, ville où ils étaient interdits de séjour depuis le Moyen Âge. La "guerre de Suède" (1632-1648) provoqua la dissolution de la petite communauté juive de Hésingue : après la guerre, aucun Juif ne retourna dans ce village. Les descendants des anciens Juifs de Hésingue s'établirent probablement à Hégenheim, commune limitrophe de Hésingue, où une nouvelle communauté juive se forma vers la fin du 17^e siècle. Dès 1659, Jaglé Schwob, Juif domicilié à Dornach dans le canton de Soleure, mais originaire d'Uffholtz en Alsace, avait acheté une maison à Hégenheim moyennant 625 livres bâloises.

Le 21 août 1659, le "Bannwart" Jean Wildmann entérina la vente au nom d'Hannibal de Baerenfels, seigneur du village. La même année, Isaac Schwob, Juif domicilié à Arlesheim dans le canton de Bâle, poursuivit en justice un bourgeois de Hégenheim auquel il avait vendu un cheval "pour 35 livres, un sac de farine et 3 setiers de pois". Isaac s'établit à Hégenheim par la suite, puisque son nom est cité plusieurs fois dans les registres d'audiences de justice du village entre 1660 et 1670, sans la mention "Juif d'Arlesheim", preuve qu'il résidait sur place. Les mêmes registres mentionnent quatre autres Juifs qui habitaient à Hégenheim dès les années 1660 :

- Bernhard Schnettiger (1660)
- Jacob Lévy (1662)
- Raphaël Brunschweig (1664)
- Judel Dreyfuess (1670).

Le cimetière juif

Le 9 janvier 1673, Hannibal de Baerenfels, vendit à la communauté juive du village - *"den gesambten im Dorf Hâgenheymb dieser Zeit wohn undt sâsshaften Juden"* un champ situé dans le finage de Hégenheim "du côté du moulin extérieur", à charge pour ladite communauté d'y établir un cimetière et de lui payer un droit de sépulture à chaque enterrement (1 florin lorsque le mort était un adulte, 1/2 florin lorsque c'était un adolescent et 1/4 de florin pour un enfant ou un bébé). La même année, un certain Jacob, fils de Nathan Lévy, fut enterré dans le nouveau cimetière : sa stèle funéraire a été conservée jusqu'à nos jours. En 1692, des délégués des communautés juives de Hégenheim, d'Allschwil (CH) et de Blotzheim se réunirent à Hégenheim pour fixer les statuts de l'administration du cimetière.

Elias Dreyfus de Hégenheim fut nommé gardien du cimetière : il était chargé de la toilette funéraire des morts. Cette première séance de l'administration du cimetière était présidée par un rabbin itinérant, Elchanan Salomon Elsass, domicilié à Thann. Les juifs de Hégenheim n'avaient donc pas encore de rabbin communal à cette époque-là.

Entre 1670 et 1690, certains Juifs d'Allschwil et de Hégenheim firent appel à un autre rabbin itinérant pour des circoncisions : le rabbin "Schimon ben Naftali Blum".

Dès la fin du 17^e siècle, le cimetière israélite de Hégenheim servait de lieu de sépulture non seulement aux Juifs de Hégenheim, mais également à leurs voisins de Blotzheim, Hagenthal, Sierentz, Uffheim, Kembs, Huningue, Habsheim, Steinbrunn, Morschwiller, Allschwil, Schönenbuch, Oberwil et Dornach (les quatre dernières localités sont situées en Suisse).

Merci à M. Christophe SANCHEZ, Président du Cercle d'Histoire de Hégenheim, pour son aimable collaboration.

